



ORDRE  
DES  
ARCHITECTES



Conseil régional  
PAYS DE LA LOIRE

**Philippe MARTIAL,**  
*Président du Conseil régional de l'Ordre des  
Architectes Pays de la Loire*

## UN NÉCESSAIRE BESOIN D'ESPACE

**Le confinement rendu nécessaire pour enrayer l'évolution de la pandémie liée au COVID-19 n'a fait que renforcer les inégalités liées aux qualités des constructions. Trop souvent valorisée uniquement en fonction de labels techniques, la conception architecturale est passée au second plan.**

Aujourd'hui, nous avons pu constater sur une courte durée que la qualité de vie était intimement liée à un habitat de qualité dont les critères dépassent largement les uniques considérations normatives.

La diversité des usages, le rapport à la nature, à la lumière, à l'espace, le besoin d'intimité sont des conditions qui ne sont pas optionnelles mais nécessaires à l'épanouissement personnel et professionnel. Profitons de ce signal d'Alerte pour en tirer toutes les conséquences et se préparer pour lutter efficacement contre la multiplicité des crises qui s'annoncent (sanitaire, climatique, économique).

Nous n'avons plus le choix que de sécuriser l'essentiel. La vision purement économique du logement a démontré qu'elle était incompatible avec la vision humaniste de l'habitat. Concrètement, une construction ne peut plus être seulement un Bâtiment, mais doit être transmissible, durable, recyclable, procurer de l'émotion et évidemment dialoguer avec le lieu qui l'accueille.

L'architecte, seul professionnel reconnu par sa formation, son expertise technique, son audace visionnaire, sa maîtrise globale doit être replacé au centre de l'acte de construire pour tous.

Conseil régional  
PAYS DE LA LOIRE  
17, rue La Noue Bras de Fer - 44200 NANTES  
Tél. : 02 28 200 400  
croapl@croapl.org

[WWW.ARCHITECTES.ORG](http://WWW.ARCHITECTES.ORG)